REPUBLIQUE FRANÇAISE — DEPARTEMENT DE L'YONNE

ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

3e Circonscription (SENS-JOIGNY)



Georges BOULLY

Né le 24 Juillet 1909, à EPINEUIL (Yonne)
Directeur-administrateur de Sociétés
Ancien Elève du Lycée de Sens et de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales
Officier de Réserve de l'Armée de l'Air
Conseiller Municipal de Saint-Valérien
Conseiller Général de l'Yonne (Canton de CHEROY)

CANDIDAT REPUBLICAIN-SOCIALISTE

Electrices, Electeurs,

Seul, sans « parti », sans « investiture », j'ai décidé, librement, de solliciter vos suffrages.

Si les précédents modes de scrutin ont valu à notre département le « parachutage » d'éminents candidats, ils s'opposaient à la liberté des candidatures comme au libre choix des électeurs.

Voilà qu'enfin, nous avons un mode de scrutin simple et honnête, sans « truquages ».

Plus besoin, pour être candidat, d'être une sommité du « parti » : il suffit d'avoir son programme et de le faire connaître.

Plus besoin, pour être élu, de se faire imposer en « tête de liste » et de « s'apparenter » habilement : il suffit d'avoir le plus de voix.

C'était pourtant bien simple !

Vive, donc, la liberté retrouvée qui va permettre aux électeurs de choisir DES HOMMES et pas seulement des étiquettes...

Un candidat digne de ce nom doit pourtant se parer d'une étiquette.

J'ai choisi, pour ma part, celle de REPUBLICAIN-SOCIALISTE.

REPUBLICAIN d'abord, solidement attaché aux principes de liberté sur lesquels la République est fondée.

SOCIALISTE — sans autre qualificatif —, c'est-à-dire résolu à poursuivre dans tous les domaines la réalisation des progrès sociaux consistant à faire passer dans la pratique de la vie nationale, dans les institutions d'une vraie démocratie, ces autres principes d'égalité et de solidarité hors desquels il n'est pas de justice entre les hommes.

C'est sous cette étiquette de Républicain-Socialiste que j'ai déjà été candidat — et élu — en 1953 au Conseil Municipal de SAINT-VALERIEN.

C'est sous cette étiquette de Républicain-Socialiste qu'au printemps dernier, j'ai été candidat — et élu —, dans le canton de CHEROY, au Conseil Général de l'Yonne.

C'est aussi et surtout sous cette étiquette de Républicain-Socialiste, que mon père, Georges BOULLY, fut élu député de l'Arrondissement de SENS, puis Sénateur de l'Yonne.

On voudra bien me permettre de rattacher ainsi, très étroitement, ma candidature au souvenir de l'homme simple et honnête, de l'élu irréprochable que fut mon père au cours de quelque 40 années de vie publique et militante dans notre département de l'Yonne et, plus particulièrement, dans notre circonscription de SENS-JOIGNY.

Je tiens à le faire dans un sentiment de piété filiale que, je l'espère, on comprendra.

Je tiens à le faire aussi pour protester une fois encore, une dernière fois peut-être, contre une mesure scandaleuse — l'inéligibilité — qui, en 1945, quatre ans avant sa mort, a frappé cet homme — mon père —, au mépris du suffrage universel comme de la loi constitutionnelle et de la plus élémentaire justice.

On trouvera par ailleurs — pour autant qu'il soit possible de le présenter en quelques lignes — l'essentiel du programme dont se réclame ma candidature.



Robert BEUFFE

Né le 2 Mai 1904 à SENS (Yonne)
Industriel
Ancien Elève du Lycée de Sens
Ancien Combattant 1939-1940
Combattant volontaire de la Résistance
Conseiller Municipal de Sens
Président du Tribunal de Commerce de Sens

Ce programme, j'aurai pu l'exposer, le préciser à l'occasion des quelque 60 réunions électorales qu'il m'était matériellement possible de prévoir.

C'est dire qu'au cours de la campagne électorale, je n'aurai pu me présenter, comme j'aurais voulu le faire, aux électrices et aux électeurs des 87 autres communes qui composent notre circonscription de SENS-JOIGNY.

Je m'en excuse vivement auprès d'eux, auprès de ceux, surtout, des cantons de JOIGNY et BRIENON que le « découpage » électoral a rattachés à l'arrondissement de SENS. Je tiens à leur dire que mes attaches « sénonaises » ne m'amèneront jamais à les négliger, que, d'autre part, les électeurs de la commune la plus petite et la plus éloignée comptent tout autant pour moi que ceux de la grande ville.

On sait qu'une fantaisie de la nouvelle loi électorale, par ailleurs si appréciée, a prévu la désignation, par le candidat, d'un « remplaçant éventuel », c'est-à-dire, en quelque sorte, d'un suppléant dont le nom doit figurer, sous peine de nullité, sur le bulletin de vote et qui peut être appelé, dans certaines circonstances prévues par la loi, à remplacer le candidat et, « éventuellement », le député.

Je dois remercier mon ami Robert BEUFFE, Conseiller Municipal de SENS, Président du Tribunal de Commerce de SENS, d'avoir bien voulu accepter ce poste de « remplaçant » qui est bien en-deçà des mérites et des qualités que beaucoup, comme moi, lui connaissent.

Lui aussi est « bien de chez nous ».

Lui aussi a largement fait la preuve de la sincérité et de la solidité de ses convictions républicaines.

Vous pourriez, s'il était appelé à me remplacer, compter sur lui comme vous pouvez compter sur moi.

Je m'engage, pour ma part, si vos suffrages se portent en majorité sur mon nom, à rester en liaison constante avec vous et à me donner corps et âme au mandat que vous m'aurez confié.

VIVE LA CIRCONSCRIPTION DE SENS-JOIGNY !
VIVE LA REPUBLIQUE !

Georges BOULLY

Conseiller Général de l'Yonne

CANDIDAT RÉPUBLICAIN-SOCIALISTE

POUR restaurer définitivement l'autorité de l'Etat et bâtir, avec des hommes nouveaux, une France nouvelle.

POUR mettre un terme aux rivalités des partis et des clans et dégager de grands courants d'opinion qui assurent à la fois le redressement de l'esprit civique et la stabilité du Gouvernement.

POUR une politique de pleine expansion économique, dans le cadre de la Nation comme de la Région.

POUR le redressement et la stabilisation du franc.

POUR hâter la réforme administrative dans un sens de modernisation, d'efficacité et d'économie tout en rapprochant, autant que faire se peut, l'administration de l'administré.

POUR une véritable réforme fiscale

— qui réduise la charge des impôts, notamment des impôts indirects, d'autant plus lourds qu'ils sont moins apparents ;

— qui dégage certains contribuables, notamment les commerçants et artisans, de leur rôle de collecteurs d'impôts ;

— qui supprime la fraude en assurant une répartition des charges plus équitable et des modalités d'imposition plus simples.

POUR une réforme des circuits de distribution assurant à la fois un juste revenu aux producteurs et la défense du pouvoir d'achat des consommateurs.

POUR la défense de l'exploitation agricole familiale, la garantie du revenu des professions agricoles par un système généralisé d'indexation.

POUR l'amélioration des techniques et de l'équipement agricoles comme de la qualité de la production par l'encouragement à l'association sous toutes ses formes : coopération, mutualité et crédit.

POUR une intelligente Réforme de l'Enseignement, pour la prolongation de la scolarité et pour un vaste programme de constructions scolaires.

POUR une large politique du Logement et de la Santé.

POUR la promotion sociale des travailleurs et leur association aux entreprises, pour le plein emploi assuré aux jeunes, la sécurité à tous les vieux, l'extension des lois sociales à toutes les professions.

POUR hâter le « Cessez le Feu » en Algérie, l'ouverture des négociations et l'édification d'une large et fraternelle Communauté franco-africaine au sein de laquelle soient sauvegardés les légitimes intérêts des Français qui vivent et travaillent en Algérie.

POUR rétablir le prestige de la France dans le Monde et pour construire l'EUROPE.

POUR consolider la Paix et réserver à des fins pacifiques les progrès considérables de la science, notamment dans le domaine de l'énergie atomique.

POUR **saisir la dernière chance de la liberté et de la démocratie, la dernière chance de sauvegarder le régime républicain.**

VOTEZ REPUBLICAIN-SOCIALISTE,

Votez Georges BOULLY

Candidat Républicain-Socialiste

REMPLAÇANT EVENTUEL : **Robert BEUFFE.**

IMP. COOPÉRATIVE CHEVILLON - SENS